



SIACI SAINT HONORE

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement



OFFRE DE COMPLEMENTAIRE SANTE



Juin 2017

Chers membres,

Coordination SUD, en collaboration avec le cabinet SIACI Saint Honoré, a développé une offre de complémentaire santé adaptée aux associations de solidarité internationale. Cette offre permet en effet de couvrir les salarié.e.s au siège et le personnel expatrié qu'il soit salarié ou volontaire. Cette offre inclue une assistance rapatriement pour l'ensemble du personnel : pour les équipes expatriées mais aussi pour les responsables siège qui sont amené.e.s à réaliser des missions à l'étranger. Cette offre propose par ailleurs des remboursements pour des frais liés à du soutien psychologique et à des médecines douces.

Adhérer à cette offre mutualisée, c'est non seulement bénéficier de services de qualité adaptés à vos besoins mais c'est aussi participer au renforcement du secteur à travers la gestion solidaire d'un contrat collectif dont nous pourrons négocier, ensemble, l'évolution du contenu. A ce, titre, des garanties prévoyance compléteront dès 2018 l'offre de complémentaire santé.

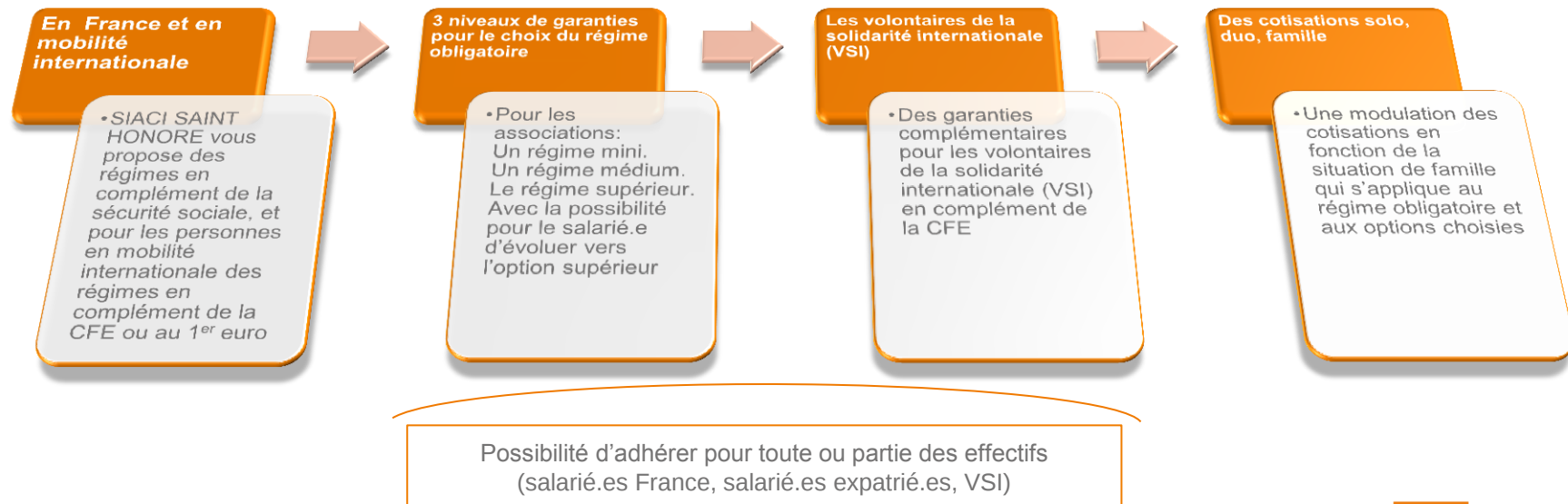
Bonne santé à toutes et à tous !

Bénédicte Hermelin
Directrice exécutive
Coordination SUD





DES SOLUTIONS SANTE EN FRANCE ET EN MOBILITE INTERNATIONALE



REGIMES FRAIS DE SANTE FRANCE





GARANTIES EN COMPLEMENT CPAM

	MINI	MEDIUM	MAXI
HOSPITALISATION médicale / chirurgicale ou maternité / obstétrique			
Frais de séjour	Conventionné : 100% FR Non Conventionné : Néant	Conventionné : 100% FR Non Conventionné : 50% FR - SS	Conventionné : 100% FR Non Conventionné : 90% FR - SS
Honoraires - Actes chirurgicaux en secteur conventionné ou non	TM	TM + 120% BR Limité à TM + 100% BR pour les PNS.CAS	TM + 300% BR Limité à TM + 100% BR pour les PNS.CAS
Franchise de 18 € pour les actes > à 120 €	inclus	inclus	inclus
Forfait journalier hospitalier (sans limitation de durée*)	100 % FR	100% FR	100% FR
Chambre particulière	50 € / nuit	75 € / nuit	100 € / nuit
Frais d'Accompagnant (pour enfant de moins de 16 ans)	25 € / nuit	35 € / nuit	50 € / nuit
SOINS COURANTS			
Pharmacie prescrite remboursée par RO	TM	TM	TM
Consultations, visites généralistes	TM	TM + 120% BR Limité à TM + 100% BR pour les PNS.CAS	TM + 200% BR Limité à TM + 100% BR pour les PNS.CAS
Consultations, visites spécialistes	TM	TM + 200% BR Limité à TM + 100% BR pour les PNS.CAS	TM + 300% BR Limité à TM + 100% BR pour les PNS.CAS
Actes techniques médicaux, actes de chirurgie (Praticiens signataires du CAS)	TM	TM + 200% BR Limité à TM + 100% BR pour les PNS.CAS	TM + 300% BR Limité à TM + 100% BR pour les PNS.CAS
Radiologie	TM	TM + 120% BR Limité à TM + 100% BR pour les PNS.CAS	TM + 200% BR Limité à TM + 100% BR pour les PNS.CAS
Auxiliaires médicaux et Laboratoire	TM	TM + 100% BR	TM + 100% BR
Transport pris en charge par le RO	TM	TM	TM
Médecine Douce (Ostéopathe, Chiro, Acupuncteur, étioopathes, homeopathes)	30 € / Séance (max 4 / an / bénéf.)	50 € / Séance (max 4 / an / bénéf.)	65 € / Séance (max 4 / an / bénéf.)
Psychologues, psychotérapeutes			
Cure thermale prescrite acceptée (frais médicaux, frais de séjour et transport)	TM	TM + 100% BR	TM + 150% BR

EXEMPLE DE REMBOUSEMENTS		Remboursement maxi						
		Base de Remboursement Sécu (BR)	Remboursement Sécu	Coûts moyens Indicateurs marché	Rembt Max. Contrats Responsables	MINI	MEDIUM	MAXI
SOINS MEDICAUX COURANTS	Consultations GENERALISTE CAS (BR=25€)	25,00 €	16,50 €	30,00 €		6,90 €	34,50 €	52,90 €
	Consultations GENERALISTE Non CAS (BR=23€)	23,00 €	15,10 €	30,00 €	45,00 €	6,90 €	29,90 €	29,90 €
	Consultations SPECIALISTE CAS (BR=25€)	25,00 €	16,50 €	70,00 €		7,50 €	57,50 €	82,50 €
	Consultations SPECIALISTE Non CAS (BR=23€)	23,00 €	15,10 €	70,00 €	45,00 €	6,90 €	29,90 €	29,90 €
	Actes de Spécialité CAS (grain de beauté) (BR=41,8€)	41,80 €	29,26 €	71,06 €		12,54 €	96,14 €	137,94 €
	Actes de Spécialité Non CAS (grain de beauté) (BR=41,8€)	41,80 €	29,26 €	71,06 €	83,60 €	12,54 €	54,34 €	54,34 €

PNS.CAS : Praticiens Non Signataires du Contrat d'Accès aux Soins, ou OPTAM: l'Option Pratique Tarifaire Maîtrisée 01.01.2017.

Tous les forfaits indiqués sont dans la limite des frais réels engagés

TC : Tarif de Convention

FR : Frais Réels

BR : Base de Remboursement = TC

TM : Ticket Modérateur (différence entre la BR et le remboursement SS)

RO : Régime Obligatoire





GARANTIES SUITE

remboursements en complément de la sécurité sociale

suite	MINI	MEDIUM	MAXI
APPAREILLAGE			
Prothèses Non Dentaires (Hors Prothèses Auditives)	TM	TM + 100% BR	TM + 150% BR
Prothèses auditives	TM	TM + 100% BR	TM + 300% BR
DENTAIRE			
Soins conservateurs (suivi, détartrage...)	TM	TM	TM
Inlays/onlays	TM	TM + 200% BR	TM + 350% BR
Prothèses dentaires prises en charge par le RO	TM + 25% BR	TM + 200% BR	TM + 350% BR
Prothèses dentaires non prises en charge par le RO	-	200% BRR	350% BRR
Orthodontie prise en charge par le RO	TM + 25% BR	TM + 200% BR	TM + 350% BR
Orthodontie non prise en charge par le RO	-	200% BRR	350% BRR
Parodontologie / Prophylaxie Dentaire	TM + Forfait de 150 € / an / bénéf	TM + Forfait de 250 € / an / bénéf	TM + Forfait de 400 € / an / bénéf
Implantologie (Implant & Pilier Implantaire)	-	Forfait 400 € / an / Bénéf	Forfait 800 € / an / Bénéf
OPTIQUE : tous les deux ans sauf - 18 ans et une évolution de la vue			
Monture	cf Verres	150 €	150 €
Verre Unifocal	Forfait lunettes : 100 €	100 € / verre	150 € / verre
Verre Multifocal ou Progressif	Forfait lunettes : 200 € (pour les 2 verres dès lors que l'un des 2 est Multifoc. Ou Progr.)	200 € / verre	300 € / verre
Lentilles prises en charges ou non par le RO (yc produit d'entretien)	TM	TM + Forfait de 150 € / an / bénéf	TM + Forfait de 300 € / an / bénéf
Traitement corrections visuelles par chirurgie laser	-	250 € / œil	500 € / œil
PREVENTION ET SANTE AU QUOTIDIEN			
Pharmacie prescrites mais non pris en charge par le RO	Forfait annuel : 200€ /an/ bénéficiaire	Forfait annuel : 350€ /an/ bénéficiaire	Forfait annuel : 500€/an/ bénéficiaire
Vaccins prescrits mais non pris en charge par le RO			
Actes de prévention dans le cadre du contrat responsable	Inclus	Inclus	Inclus
Assistance	Inclus	Inclus	Inclus

Exemples de remboursements maximum Sécurité sociale + Complémentaire Santé		SECURITE SOCIALE		Coûts moyens Indicatifs marché	Coûts Maximum Contrats Responsables	Remboursement maxi		
		Base de Remboursement Sécu (BR)	Remboursement Sécu			MINI	MEDIUM	MAXI
DENTAIRE	Soins Dentaires (BR=28,92€)	28,92 €	20,24 €	28,92 €		8,68 €	8,68 €	8,68 €
	Prothèse dentaire - Couronne (BR=107,5€)	107,50 €	75,25 €	500,00 €		59,12 €	247,25 €	408,50 €
	Prothèse dentaire non remboursée	0,00 €	0,00 €	500,00 €			215,00 €	376,25 €
	Orthodontie Non Rbt SS (BR=0€)	0,00 €	0,00 €	900,00 €			387,00 €	677,25 €
	Orthodontie Rbt SS (BR=193,5€)	193,50 €	193,50 €	900,00 €		241,87 €	387,00 €	677,25 €
	Implants	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €			400€/an/bénéf	800€/an/bénéf
OPTIQUE*	Monture	2,84 €	1,70 €	150,00 €	150,00 €		150,00 €	150,00 €
	Verres Simples + Monture (BR=18,08€)	18,08 €	10,85 €	365,00 €	470,00 €	100€ par lunettes	100€ / par verre	150€ / par verre
	Verres Progressifs + Monture (BR=23,58€)	23,58 €	14,15 €	585,00 €	850,00 €	200€ par lunettes	200€ / par verre	300€ / par verre



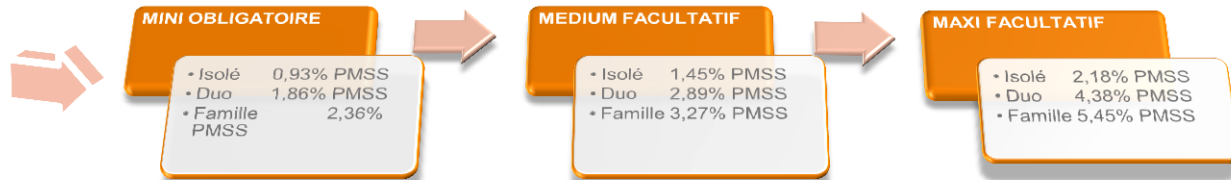


COTISATIONS 2017

Les cotisations contractuelles sont établies en % PMSS 2017 : 3 269 € (Plafond Mensuel de la Sécurité sociale), le PMSS évolue tous les ans.

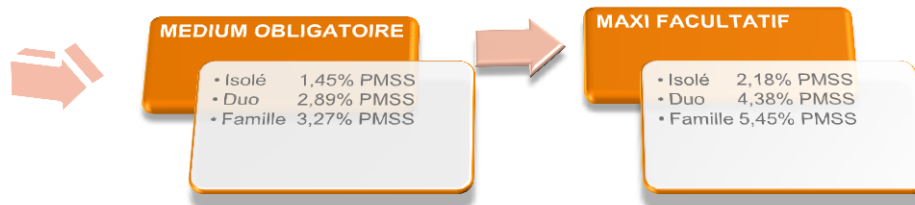
1 - Le régime MINI est obligatoire, les régimes MEDIUM et MAXI sont souscrits à titre facultatif par les salariés.

1	MINI	MEDIUM	MAXI
Isolé	30,40 €	47,40 €	71,26 €
Duo	60,80 €	94,47 €	143,18 €
famille	77,15 €	106,90 €	178,16 €



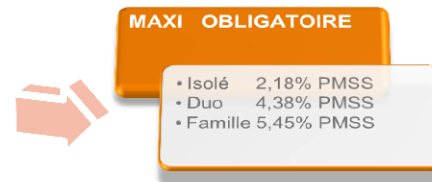
2 - Le régime MEDIUM est obligatoire, le régime MAXI est souscrit à titre facultatif par les salariés.

2	MEDIUM	MAXI
Isolé	47,40 €	71,26 €
Duo	94,47 €	143,18 €
famille	106,90 €	178,16 €



3 - Le régime MAXI est obligatoire pour tous les salariés.

3	MAXI
Isolé	71,26 €
Duo	143,18 €
famille	178,16 €



REGIMES FRAIS DE SANTE EN MOBILITE INTERNATIONALE





GARANTIES EN COMPLEMENT DE LA CFE

	MINI CFE	MEDIUM CFE	MAXI CFE
HOSPITALISATION médicale / chirurgicale ou maternité / obstétrique			
Frais de séjour	Conventionné : 100% FR	Conventionné : 100% FR	Conventionné : 100% FR
Honoraires - Actes chirurgicaux en secteur conventionné ou non	TM	TM + 120% BR	TM + 300% BR
Franchise de 18 € pour les actes > à 120 €	inclus	inclus	inclus
Forfait journalier hospitalier (sans limitation de durée*)	100 % FR	100% FR	100% FR
Chambre particulière	50 € / nuit	75 € / nuit	100 € / nuit
Frais d'Accompagnant (pour enfant de moins de 16 ans)	25 € / nuit	35 € / nuit	50 € / nuit
SOINS COURANTS			
Pharmacie prescrite remboursée par la CFE	TM	TM	TM
Consultations, visites généralistes	TM	TM + 120% BR	TM + 200% BR
Consultations, visites spécialistes	TM	TM + 200% BR	TM + 300% BR
Actes techniques médicaux, actes de chirurgie	TM	TM + 200% BR	TM + 300% BR
Radiologie	TM	TM + 120% BR	TM + 200% BR
Auxiliaires médicaux et Laboratoire	TM	TM + 100% BR	TM + 100% BR
Transport pris en charge par la CFE	TM	TM	TM
Médecine Douce (Ostéopathie, Chiro, Acupuncteur, étiopathes, homeopathes)	30 € / Séance (max 4 / an / bénéf.)	50 € / Séance (max 4 / an / bénéf.)	65 € / Séance (max 4 / an / bénéf.)
Psychologues, psychotérapeutes			
Cure thermale prescrite acceptée (frais médicaux, frais de séjour et transport)	TM	TM + 100% BR	TM + 150% BR
APPAREILLAGE			
Prothèses Non Dentaires (Hors Prothèses Auditives)	TM	TM + 100% BR	TM + 150% BR
Prothèses auditives	TM	TM + 100% BR	TM + 300% BR
DENTAIRE			
Soins conservateurs (suivi, détartrage...)	TM	TM	TM
Inlays/onlays	TM	TM + 200% BR	TM + 350% BR
Prothèses dentaires prises en charge par la CFE	TM + 25% BR	TM + 200% BR	TM + 350% BR
Prothèses dentaires non prises en charge par la CFE	-	200% BRR	350% BRR
Orthodontie prise en charge par La CFE	TM + 25% BR	TM + 200% BR	TM + 350% BR
Orthodontie non prise en charge par La CFE	-	200% BRR	350% BRR
Parodontologie / Prophylaxie Dentaire	TM + Forfait de 150 € / an / bénéf	TM + Forfait de 250 € / an / bénéf	TM + Forfait de 400 € / an / bénéf
Implantologie (Implant & Pilier Implantaire)	-	Forfait 400 € / an / Bénéf	Forfait 800 € / an / Bénéf
OPTIQUE : tous les deux ans sauf - 18 ans et une évolution de la vue			
Monture	cf Verres	150 €	150 €
Verre Unifocal	Forfait lunettes : 100 €	100 € / verre	150 € / verre
Verre Multifocal ou Progressif	Forfait lunettes : 200 € (pour les 2 verres dès lors que l'un des 2 est Multifoc. Ou Progr.)	200 € / verre	300 € / verre
Lentilles prises en charges ou non par la CFE (yc produit d'entretien)	TM	TM + Forfait de 150 € / an / bénéf	TM + Forfait de 300 € / an / bénéf
Traitement corrections visuelles par chirurgie laser	-	250 € / œil	500 € / œil
PREVENTION ET SANTE AU QUOTIDIEN			
Pharmacie prescrites mais non pris en charge par la CFE	Forfait annuel : 200€ /an/ bénéficiaire	Forfait annuel : 350€ /an/ bénéficiaire	Forfait annuel : 500€/an/ bénéficiaire
Vaccins prescrits mais non pris en charge par la CFE			



GARANTIES REMBOURSEMENT AU 1^{ER} EURO SALARIE.ES



EXPATRIES AU 1ER EURO

zone : MONDE ENTIER sauf USA, Canada, Japon, Suisse, Israël, UK

Limite maximum en € par bénéficiaire et par année civile : 500 000 €

Hospitalisation (acceptation préalable)

Hospitalisation médicale et chirurgicale	100 % FR
Frais de séjour	100 % FR
Honoraire	100 % FR
Chambre particulière	100 % FR maximum 50 €/nuît
Lit d'accompagnant pour hospitalisation d'un enfant de moins de 16 ans	100 % FR maximum 700 €/an
Psychiatrie	100% FR Maximum 5000 € limité à 30 jours/an
Maternité	100 % FR maximum 5 000€ /an
Transport	100 % FR

frais médicaux courants

Honoraires de généralistes et de spécialistes	100 % FR
Analyses, radiologie, scanners, IRM (acceptation préalable)	100 % FR
Médicaments prescrits	100 % FR
Vaccins prescrits	100 % FR
Auxiliaires médicaux prescrits	100 % FR
Kinésithérapie, orthophonie et orthoptie (acceptation préalable)	100 % FR maximum 2 500 € / an
Chiropracteur, ostéopathe, homéopathe et acupuncteur ... (acceptation préalable)	100 % FR Maximum 30€/an/bénéficiaire et maximum 4 séances /an/bénéficiaire
Prothèses médicales (acceptation préalable)	100 % FR maximum 2 500 € / an
Cures thermales (acceptation préalable)	100 % FR maximum 25€ /jour et limité à 21 jours

OPTIQUE

Verres, Monture, Lentilles prescrites	100 % FR maximum 500€/an
---------------------------------------	--------------------------

dentaire

Limite maximum en € par bénéficiaire et par année civile	5 000 €
Soins dentaire	100 % FR
Prothèses dentaires y compris inlays, onlays, implants (acceptation préalable)	100 % FR maximum 700€/dent et maximum 3 500€/an
Orthodontie (enfants de moins de 16 ans) (acceptation préalable)	100 % FR maximum 2000€/dent et maximum 2 ans

Acceptation préalable

Le remboursement des frais est subordonné à l'acceptation préalable de l'Assureur, à moins qu'il y ait eu urgence caractérisée, dans les cas énumérés ci-après :

- Frais liés à une hospitalisation,
- Hospitalisation à domicile,
- Rééducation immédiatement suite à une hospitalisation,
- Rapatriement,
- RIV,
- Kinésithérapie, orthophonie et orthoptie,
- Chiropracteur, ostéopathe, homéopathe et acupuncteur,
- Prothèses médicales,
- Cures thermales,
- Prothèses dentaires,
- Orthodontie.



COTISATIONS 2017 SANTE

	SANTE EN COMPLEMENT DE LA CFE SALARIES EXPATRIES		
	BASE	MEDIUM	MAXI
Isolé	1,06% du PMSS, soit 34,65 €	1,28% du PMSS, soit 41,84 €	1,95% du PMSS, soit 63,75 €
Duo	2,12% du PMSS, soit 69,30 €	2,56% du PMSS, soit 83,69 €	3,26% du PMSS, soit 106,57 €
Famille	2,76% du PMSS, soit 90,22 €	3,30% du PMSS, soit 107,88 €	4,90% du PMSS, soit 160,18 €

	REMBOURSEMENT AU 1 ^{ER} EURO SALARIES EXPATRIES REGIME UNIQUE OBLIGATOIRE
SANTE Taux de cotisations : En Euros	TAUX 2017
Taux Unique :	288,92 €
Isolé	195,08 €
Duo	390,17€
Famille	506,00 €
Adulte	195,08 €
Enfant	108,25 €

	SANTE EN COMPLEMENT DE LA CFE VSI							
Isolé	1,09%	du PMSS, soit	35,63 €	1,31%	du PMSS, soit	42,82 €	2,00%	du PMSS, soit 65,38 €
Duo	2,17%	du PMSS, soit	70,94 €	2,62%	du PMSS, soit	85,65 €	3,34%	du PMSS, soit 109,18 €
Famille	2,83%	du PMSS, soit	92,51 €	3,38%	du PMSS, soit	110,49 €	5,02%	du PMSS, soit 164,10 €





CHOIX DES CATEGORIES ET DES REGIMES DE COUVERTURE

- L'association choisit son régime de base obligatoire France et/ou expatriés
- Obligation de l'employeur: un financement minimum de 50% du régime de base souscrit par l'employeur. Les régimes sont conformes aux textes réglementaires pour bénéficier des exonérations de cotisations sociales. L'association-employeur doit instituer le régime par Décision Unilatérale de l'Employeur.
- NOTA BENE : Le cas échéant l'application d'une convention collective vous impose certaines garanties.

- Les salariés adhèrent selon leur situation de famille réelle, isolé, duo, famille, ou au choix du salarié en fonction de la participation de l'association.
- Les salariés choisissent, le cas échéant une option facultative. Les cotisations d'une option facultative sont à la charge exclusive des salariés. Cette cotisation est perçue par l'association.
- En mobilité internationale, le régime au 1^{er} € est un régimes aux garanties uniques.

- Les volontaires solidarité internationale (VSI) peuvent souscrire des garanties, suivant les choix effectués par l'association. C'est l'association qui effectue la gestion de leur adhésion/radiation, et reçoit leurs cotisations.
- NOTA BENE, les cotisations des VSI sont différentes de celles des salariés.



MISE EN PLACE UN CONTRAT

Associations

1. Télécharger le formulaire d'adhésion ici : <https://www.coordinationsud.org/formulaire-adhesion-s2h/>
2. Transmettre le formulaire d'adhésion correctement rempli ainsi qu'une copie du certificat d'inscription INSEE, à regis.darras@s2hgroup.com
3. Transmettre les bulletins individuels préalablement envoyés par SIACI SAINT HONORE, les RIB et les attestations de sécurité sociale à la même adresse mail
4. Confirmation par mail de l'adhésion par SIACI SAINT HONORE

The image shows two forms. The left form is titled 'BULLETIN DE SOUSCRIPTION ENTREPRISE du régime collectif santé' and is from SIACI SAINT HONORE. It contains fields for company details, employee information, and subscription preferences. The right form is titled 'DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE BULLETIN DE SOUSCRIPTION' and is from VIVENTER. It lists documents to be attached, such as the INSEE registration certificate, RIB, and social security attestations.

Salariés ou VSI

The image shows three forms. The first is 'BULLETIN INDIVIDUEL D'AFFILIATION au régime collectif souscrit par l'entreprise' from VIVENTER. The second is 'DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE BULLETIN D'AFFILIATION' from VIVENTER, listing documents like the INSEE certificate and social security attestations. The third is 'CONSEILS PRATIQUES' from VIVENTER, providing instructions on how to fill out the forms and what documents to attach.

1. Les salariés adhèrent au régime
2. Choisisent, le cas échéant une option facultative

3. Les VSI adhèrent à un des régimes souscrit par leur association

- Vous remplissez les formulaires d'adhésion sans omettre de joindre un RIB et la copie de l'attestation sécurité sociale

OUTILS DE GESTION VIVINTER SALARIE.ES FRANCE

SIACI SAINT HONORE

<http://www.vivinter.fr/>

Espace assuré



Remboursements



Carnet de santé



Piluliers



Actualités



Répertoire santé



Nous contacter



Professionnels
de santé



L' APPLICATION MOBILE

En accès libre



- Renseigner des fiches santé pour chaque bénéficiaire
- Saisir les traitements médicaux à prendre
- Planifier les rendez-vous médicaux à venir
- Rester informé (news santé, informations médicales, conseils pratiques...)

En accès sécurisé



- Consulter / rechercher ses remboursements
- Géolocaliser un professionnel de santé partenaire pratiquant le tiers payant
- Retrouver la liste des spécialités proposant le tiers payant
- Gérer ses alertes (messages de VIVINTER, nouveau remboursement)
- Visualiser et modifier ses données personnelles
- Contacter VIVINTER



Espace RH

- Gérer la radiation des salariés,
- Consulter / rechercher des règlements prévoyance,
- Réaliser des extractions multicritères,
- Déclarer des sinistres,
- Consulter des dossiers en cours d'indemnisation,
- Clôturer les dossiers arrêt de travail,
- Visualiser et télécharger les garanties santé, prévoyance.



Un espace assuré personnalisé
et un espace RH dédié





OUTILS DE GESTION MSH INTERNATIONAL MOBILITE INTERNATIONALE

<http://global.msh-intl.com/>

Espace RH

MSH INTERNATIONAL
GROUPE SAO SAINT HONORE

Espace Sécurisé

Authentification

Espace Assuré personnalisé et sécurisé

Votre Espace Assuré vous propose de nombreux services en ligne. Pour y accéder, veuillez entrer vos identifiants.

Login:

Password:

Langue: Français

* Le symbole indique un champ obligatoire

[Oublier vos identifiants](#)

Téléchargez l'application
mobile MSH INTERNATIONAL !



Pour iPhone
Téléchargez l'App Store

Pour Android
Téléchargez sur Google Play

(disponible sur Android 4.0)

"Je géolocalise un professionnel de santé proche de mon domicile, dans le monde entier"



"J'ai en permanence à portée de main toutes les informations santé de ma famille via le carnet de santé personnalisé"



"Je visualise en permanence ma carte d'assurance pour moi et ma famille"



"J'envoie ma demande de remboursement en téléchargeant ou en prenant en photo mes justificatifs médicaux"



"Je consulte en ligne mes remboursements afin de suivre et piloter mes dépenses de santé"



"Je planifie au quotidien mes rendez-vous santé via le répertoire santé de mon application MSH INTERNATIONAL"



"Je connais les contacts utiles des centres de gestion"



Espace Assuré

MSH INTERNATIONAL
GROUPE SAO SAINT HONORE

Secure Pages

Bienvenue dans votre espace personnel

ACCUEIL

VOTRE AFFILIATION

VOS REMBOURSEMENTS

GUIDE PRATIQUE

VOTRE SANTÉ

NEWSLETTER

CONTACTEZ-NOUS

DÉCONNEXION

Vos garanties

Accédez à toutes les informations pratiques sur votre contrat

Vos demandes de remboursement

Simplifiez-vous la vie en quelques clics

Trouver un prestataire de santé

Géolocalisez les prestataires de santé de votre réseau

Vos informations personnelles

Vos derniers remboursements

20/04/2015 12.06 EUR

Visualiser tous vos décomptes

joachim RODRIGUEZ - MSH 959908

MSH INTERNATIONAL
GROUPE SAO SAINT HONORE

Accueil | Carrières | Contact | Plan du site | Français | English

Solutions Entreprises | Solutions Particuliers | Solutions TPA | Réseau Médical | MSH International

recherche...

Sites Internet du Groupe

L'ASSURANCE SANTÉ. AVEC VOUS. PARTOUT. TOUJOURS.

Home

Particuliers expatriés

Découvrez nos solutions d'assurance santé internationale pour vous et votre famille.

Salariés d'entreprises internationales

Découvrez nos programmes internationaux d'assurance santé et d'avantages sociaux pour vos collaborateurs à travers le monde : couverture médicale et dentaire, prévoyance, assistance...

Service clients

Amérique +1 403 539 8136
Europe +33 (0)1 44 20 40 15
Moyen-Orient +971 4 385 1302
Asie-Pacifique +86 21 6187 0591

Service commercial

Téléphone +33 (0)1 44 20 29 98
E-mail : contact@msh-intl.com

Espace Assuré

Espace Entreprise

VOS CONTACTS



Jackeline ROJAS

Tél. : 01 44 72 80 04

Chargée de mission

rojas@coordinationsud.org

COORDINATION SUD

La coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale

14 passage Dubail • 75010 Paris

www.coordinationsud.org



Régis D'ARRAS

Tél. : +33 (0)1 44 20 86 15

regis.darras@s2hgroup.com

SIACI SAINT HONORE

16, rue de Monceau - 75008 Paris (adresse physique)

18, rue de Courcelles - 75 384 Paris Cedex 08 (adresse postale)

www.s2hgroup.com

Courtage d'assurances – N° d'immatriculation ORIAS 07 000 771

